



## COMPTE-RENDU DE L'AUDIOCONFERENCE DU MERCREDI 27 MAI 2020

Après un tour de table destiné à recueillir les questions des OS, la Secrétaire Générale a apporté des réponses aux questions posées principalement par l'UNSA-Cefi.

En préalable, l'UNSA-Cefi a tenu à remercier la Secrétaire Générale pour son action auprès de la RATP et de la SNCF afin que les badges professionnels soient reconnus comme autorisations de déplacement ainsi que pour l'ouverture de l'accès vers Bercy depuis la Gare de Lyon.

La Secrétaire Générale a ensuite rappelé que ces réunions des mercredis sont informelles, mais importantes pour faire un point régulier de la gestion de la situation de crise et recenser les points à améliorer. Un ordre du jour formel n'est pas communiqué préalablement à la tenue de ces réunions car nous sommes dans un contexte de gestion de crise avec des sujets liés à l'actualité.

Il est encore observé cette semaine une certaine stabilité dans les modalités de travail des agents : 75 % sont en télétravail et 15 % en ASA. Le nombre d'agents malades est en baisse (48). Le retour dans les services est encore faible puisqu' environ 9 % des agents sont en présentiel ce jour. Selon la SG, les MEF doivent retrouver leur pleine capacité de travail mais le télétravail doit toujours être privilégié.

L'intervention du Premier Ministre attendue demain 28 mai sur la préparation de la phase 2 du déconfinement apportera de nouveaux éléments sur lesquels le SG communiquera.

### **Sur les statistiques qui donnent un nombre total d'agents fluctuants d'une semaine sur l'autre :**

Ces statistiques sont «manuelles» : les BRH sont sollicités 2 fois par semaine pour effectuer ce recensement. Il correspond donc à une « photographie » réalisée les mardis et les jeudis. Le SG n'a pas eu les moyens de se doter d'un outil plus précis vu le caractère «précipité» de la période de confinement.

### **Sur toutes les questions relatives à la fourniture des Equipements de Protection Individuels (EPI) :**

Les livraisons des commandes arrivent et notamment des lingettes, jusqu'alors impossibles à se procurer. Les sprays désinfectants sont aussi en cours de livraison. SEP a distribué du spray virucide auprès des GRID qui sont amenés à manipuler du matériel. Seules des bornes de distribution de gel sont en attente de livraison de façon à pouvoir en installer à tous les étages des différents bâtiments.

A la question posée par l'UNSA-Cefi sur la fourniture insuffisante des masques aux Assistants de Service Social, exerçant en Province notamment, et qui reprennent progressivement leurs activités en présentiel, la SG souligne que le nécessaire sera fait, disposant maintenant de suffisamment de masques sanitaires et ceux en tissu sont en cours de réception

Plusieurs Directions présentes à cette réunion ont souligné que les portes coupe-feux étaient fermées dans la plupart des bâtiments et que cela entraînait obligatoirement des manipulations. SEP fera un état des lieux et laissera un battant ouvert pour éviter toute manipulation.

### **Sur la demande d'un GT retour d'expérience sur le COVID et un autre sur le télétravail en administration centrale :**

Ils seront organisés au 2<sup>nd</sup> semestre et figureront à l'agenda social qui va être revu et corrigé très prochainement.

Le questionnaire télétravail prévu et réclamé par l'UNSA-Cefi vient d'être finalisé. Il a donné lieu à des échanges entre les Directions et les Fédérations. Il sera adressé à tous les agents, très certainement la semaine prochaine.

### **Sur les critères d'application de la prime exceptionnelle :**

L'UNSA-Cefi suivie par les autres OS demande des éclaircissements sur la procédure suivie pour déterminer les agents «méritants». La Secrétaire générale indique qu'il y aura trois niveaux de primes (330, 660 et 1000 euros). Les chefs de service sont les plus à même de désigner les agents qui auront fourni un travail supplémentaire pendant cette période. Cette prime devrait être versée en juillet, sous réserve que les services aient le temps de mettre ce paiement en œuvre.

### **Sur l'application de l'ordonnance sur les congés**

L'UNSA-Cefi a souligné que cette ordonnance était sujet à interprétation par les directions et risquait de créer des inégalités entre agents:

Pourtant le SG a communiqué un Questions/Réponses permettant de répondre aux points d'application. Les BRH ont eu tous les renseignements nécessaires par le SRH, notamment pour les calculs proratisés selon les situations des agents (ASA, télétravail, présentiel, congés maladie). La SG invite les agents qui rencontrent des difficultés à se rapprocher de leurs BRH de proximité et a bien précisé que la période s'étendait jusqu'au 31 mai.

### **Sur les Plans de Reprise d'Activité (PRA) :**

Nous avons souligné qu'ils étaient hétérogènes et distinguaient des phases différentes de reprise d'activité (certains évoquant le mois de juin et d'autres le mois de septembre...). Certaines directions ont cependant envoyé un questionnaire à leurs agents pour leur demander à quelle date ils envisageaient de revenir en présentiel ce que nous avons salué.

La DAJ, quant à elle, n'a pas estimé utile d'en faire un dans la mesure où elle a continué à exercer toutes ses missions pendant la période ...

### **Sur l'équipement informatique toujours insuffisant :**

Le taux d'équipement informatique doit être amélioré pour permettre au plus grand nombre de télétravailler dans de bonnes conditions. Des commandes ont été passées et 200 ordinateurs ont déjà été reçus. Il a été rappelé que les ASS ne devaient pas être oubliées dans ces dotations.

### **Sur le maintien d'un CTAC le 30 juin :**

La date du prochain CTAC est bien maintenue au 30 juin puisque des sujets importants seront à l'ordre du jour, comme le transfert du Guichet Entreprises à l'INPI prévu par la loi PACTE dont la mise en œuvre a été retardée en raison de l'actualité sanitaire et également l'organisation de la DNLF . Ainsi des GT préparatoires vont être proposés vers la mi-juin.

### **Sur les congés d'été et leur limitation éventuelle :**

Il n'y a pas de consigne particulière, mais la SG indique qu'il faut éviter d'ajouter une interruption forte du travail alors que nous n'avons pu fonctionner de façon optimale ces derniers mois.

### **Sur l'ouverture des restaurants :**

L'offre de repas se poursuit dans les bâtiments de l'Administration centrale, pour l'instant limitée à des paniers repas et à deux plats chauds sur commande via ALIZE. La totalité des restaurants doit être ouverte à compter du 2 juin.

### **Sur la cellule d'appels psychologiques :**

89 appels ont été reçus à ce jour.

### **Sur les conjoints ou parents de personnes vulnérables :**

La réponse sera faite à l'interministériel.

### **Sur la climatisation :**

Bercy utilise une climatisation mixte d'air recyclé et externe. Cette année, la climatisation sera différente de celle des années précédentes. L'ouverture des fenêtres est préconisée quand elle est possible.

Une prochaine réunion est prévue mercredi 3 juin, afin de tirer les premiers enseignements des décisions annoncées par le Premier ministre le 28 mai.